

COMMUNE DE BON-ENCENTRE
CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du MERCREDI 8 OCTOBRE 2025 à 18 h
(Extrait du Registre)

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 8 OCTOBRE à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCENTRE légalement convoqué le 2 octobre 2025, s'est réuni en séance ordinaire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Etaient présents : Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, Mme CHATOT Magali, M. MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, M. BIELLE-BIARREY Laurent, M. ROULET Pascal, Mme PAILHORIES Anne, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. COUDERC Patrick, Mme FERRAND Isabelle, M. GALABERT Vivian, M. VALERO Jean-Michel, M. JEANNE Vincent, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERRAMOND Laurence, Mme DERHOURHI Martine, Mme BARRAULT Simone, M. BRUGIDOU David, M. SCHEIFF Yanik.

Excusés :

Mme VILLA Pierrette pouvoir à M. ROULET Pascal.
Mme TABANON Chantal pouvoir à M. BIELLE-BIARREY Laurent.
M. GABEN Stéphane pouvoir à Mme LAMY Laurence.
M. BRUNOT Philippe pouvoir à Mme DERHOURHI Martine.

Absents :

M. VIDAL Jean-Christophe.
Mme COTTET Aurélie.
M. GEORGES Raymond.
M. MONTOY Alain.

Madame Laurence DERRAMOND a été désignée secrétaire de séance.

2025.51 Objet : Subvention exceptionnelle à l'association « Action Cancer 47 ». Lutte contre le cancer du sein.

VOTE : 25 Pour.

I - Exposé des motifs :

Le mois d'octobre est reconnu comme le mois international de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Le ruban rose est devenu le symbole universel de cette cause essentielle.

L'objectif principal de cette campagne est de rappeler à toutes les femmes l'importance du dépistage organisé, actuellement le seul moyen véritablement efficace pour vaincre ce cancer.

La Fédération Nationale de lutte contre le cancer, ainsi que l'association locale ACTION CANCER 47, sont pleinement mobilisées autour de cette cause.

La commune de Bon Rencontre, ville marraine en 2022, soutient cette action depuis de nombreuses années. Afin de soutenir l'association locale qui mène des actions et notamment pour des soins de support, une subvention exceptionnelle de 200 euros pourrait être versée à Action Cancer 47.

Cela viendrait conforter notre partenariat qui, cette année encore, se traduit par plusieurs initiatives locales. La commune poursuit ainsi ses actions en faveur de la lutte contre le cancer du sein en appui des actions des associations bon encontres, en sensibilisant les familles à travers des ateliers périscolaires... La ville sera, comme à l'accoutumée, décorée aux couleurs de cette action nationale.

II - Considérants et références juridiques :

Vu l'exposé ci-dessus,

Considérant la disponibilité des crédits,

Je vous propose

D'apporter un soutien financier à l'association locale, Action Cancer 47 par le biais du versement d'une subvention exceptionnelle de 200 euros,

Dire que les crédits sont inscrits au compte 6574.

Je vous en remercie.

**Entendu l'exposé de Madame le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
A l'unanimité**

DECIDE d'apporter un soutien financier à l'association locale, Action Cancer 47 par le biais du versement d'une subvention exceptionnelle de 200 euros.

DIT QUE les crédits sont inscrits au compte 6574.

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.
Affichage le 15 octobre 2025

Pour copie conforme,

Madame Le Maire,

Laurence LAMY



La secrétaire de séance,

Laurence DERRAMOND

